

Lettre d'informations

Sommaire :

- **L'Élagage: une tâche à prendre au sérieux.** L'automne-hiver est la période propice aux élagages. Il faut veiller à faire appel à de vrais professionnels, qualifiés et équipés pour procéder dans les règles de l'art ...
- **Les chenilles processionnaires** ont envahi les pins du Vésinet. En hiver, elles sont inactives dans leur nid mais le vent peut les disséminer et gare à leur remise en route au printemps ...
- **Le CIAV a fermé ses portes au public.** L'information touristique sera désormais assurée à St-Germain-en-Laye...
- **Le Vide-greniers des Charmettes** est prévu pour le dimanche 20 mai 2018. Avec des conditions de sécurité renforcées et au prix de quelques places perdues...
- **Et tous nos vœux pour 2018**

Rappels

Avez-vous réglé votre cotisation 2017 ?
C'est d'abord grâce à votre contribution financière (15 € !) que nous pouvons fonctionner.

Doit-on le rappeler ? Le SIDSV accepte aussi vos dons !

C'est ensuite par votre nombre et votre fidélité que nous pouvons agir auprès des élus et des administrations pour défendre vos intérêts et ceux du Vésinet.

Pensez à nous faire connaître auprès de vos parents, vos amis, vos voisins, pour nous aider à agir et à nous renforcer.

Ecrivez-nous, questionnez, donnez-nous vos avis, suggérez-nous des sujets à traiter dans nos pages ou sur notre site web...

L'élagage : Une tâche à prendre au sérieux

Les villes rivalisent d'idées pour offrir les plus beaux parcs d'agrément, espaces de détente et de convivialité plébiscités par les citoyens. Par leur image, ils symbolisent « l'art de vivre » de la cité. Notre ville-parc créée à la fin du 19^{ème} siècle sur un modèle d'inspiration anglaise est un cas assez particulier. Le tissu résidentiel privé s'est construit sur un territoire originellement boisé, dont certains sujets séculaires sont aujourd'hui préservés. Cet ensemble, néanmoins fragile, est un élément essentiel du patrimoine de notre ville enrichi au fil du temps.

Les Vésigondins sont fiers et attachés, dans leur grande majorité, à cette richesse. La récente enquête publique de l'AVAP en atteste. Cependant, les arbres chez les particuliers peuvent quelquefois devenir « encombrants » et nécessiter un élagage. Celui-ci devra alors être mené dans le respect de l'équilibre des rameaux du houppier.

Les élagueurs « occasionnels »

Certains concitoyens, faisant fi de l'environnement paysager, font appel à des « élagueurs occasionnels » adeptes de la taille drastique qui déstructure les arbres notamment les chênes, emblèmes de la ville : « Patrimoine ? Connais pas ... ». Mais on peut aussi avoir recours à ces élagueurs de passage ... et le regretter après. Aussi nous conseillons aux Vésigondins d'employer des élagueurs qui ont « pignon sur rue » et de s'adresser au service Urbanisme Environnement de la Ville pour être utilement conseillés.



Les « arboristes grimpeurs »

Les municipalités font appel à leurs services. L'entretien des arbres nécessite de vraies connaissances et l'intervention de spécialistes ayant reçu une formation spécifique (certificat de spécialisation pour « taille et soins aux arbres » délivré par le ministère de l'Agriculture).

Les arboristes grimpeurs élagueurs sont à même de faire un diagnostic sur l'état d'un sujet, de prodiguer des soins et de pratiquer des tailles intelligentes et raisonnées (taille douce, en rideau, réduction de houppier, etc.) en tenant compte du voisinage (proximité des constructions, dimensions de la parcelle, présence de lignes aériennes). Conscients des risques, ils appliquent les règles de sécurité (port des EPI – Equipements de Protection Individuelle – intervention en binôme, cordages de rappel, harnais, ...) en conformité avec la réglementation du travail. Gage de garantie en termes de responsabilité civile et de préservation du patrimoine arboré privé pour le commanditaire des travaux !

Les chenilles processionnaires

Faut-il avoir peur des chenilles processionnaires au Vésinet où les pins font partie du paysage ? Depuis peu, des nids de chenilles processionnaires « fleurissent » au bout des plus hautes branches.

Ce sont les larves d'un papillon de nuit : le *Thaumetopoea pityocampa*. Sa chenille aime les pins : pins noirs d'Autriche, pins laricio ou pins maritimes, moins souvent les pins sylvestres, pins d'Alep et encore plus rarement, les cèdres.

Le problème principal de ces chenilles, c'est leur caractère urticant. Au début de leur vie, les chenilles ne sont pas encore urticantes. Elles le deviennent quand elles sortent en bande (en proces-



3, avenue des Pages,
78110 Le Vésinet
Messagerie : 06 71 20 86 58.
Courriel: contact@sidslevesinet.fr
sidslevesinet.fr

Le Vésinet est un site historique de l'Urbanisme. Classé, il fait partie du **patrimoine national** ; sa conservation est d'intérêt général.

Notre Association a donc pour but:

- de **veiller au respect des principes** qui ont présidé à la fondation du Vésinet, à la fois dans le texte des règlements et dans l'exécution de ceux-ci;
- d'exercer une action constante **d'information pour la défense du site du Vésinet**, auprès des habitants, des élus locaux, et de l'Administration.

(Extrait de l'article premier de nos statuts)

Pour nous aider dans notre tâche, n'hésitez pas à nous faire part de vos attentes, de vos observations, de vos suggestions (voir contacts ci-contre).

sion), toutes reliées par un fil de soie pour leur permettre de revenir au nid après être sorties (en général la nuit) pour s'alimenter. Lorsqu'elles sont stressées, elles libèrent leurs minuscules poils urticants qui s'accrochent alors à la peau. Ils conservent ce pouvoir de nuisance durant des mois, voire des années.

Chenilles processionnaires : quel danger pour l'Homme et les animaux ?

Les chiens semblent particulièrement attirés par l'étrange ballet des chenilles processionnaires. Ils sont tentés de s'en approcher et les toucher. Des lésions peuvent en résulter au niveau du museau et de la gueule. Les poils de la chenille sont très légers : ils peuvent s'envoler vers les yeux du chien mais aussi être avalés par celui-ci.

Les chenilles processionnaires du Pin sont urticantes à partir du mois de novembre. Mais c'est au printemps qu'elles quittent leurs nids dans les arbres pour se diriger vers le sol où elles vont s'enfouir avant de devenir des papillons de nuit.

Observez vos pins, ceux de votre voisinage, et signalez les nids de processionnaires qui ressemblent à l'illustration de cet article aux propriétaires.

Il est utile aussi de signaler l'infestation de vos arbres aux services de la Ville qui seront à même de vous conseiller.



EN BREF ...

La fermeture du CIAV

Après 30 ans de bons et loyaux services, le *Centre d'Information et d'Accueil du Vésinet* a fermé ses portes. La Ville a souhaité adopter un autre dispositif. Même si durant de nombreuses années le Syndicat d'Initiative, dans son acception touristique, a été une pièce maîtresse du CIAV, celui-ci a évolué au fil des ans vers d'autres formes d'accueils.

A présent que la gestion du tourisme est du ressort presque exclusif de la Communauté d'Agglomération, les locaux de l'Office de Tourisme intercommunal étant situé à Saint-Germain-en-Laye avec une antenne à Marly-le-Roi, il était envisageable sinon justifié de réduire encore le rôle du SIDSV dans ce domaine. L'exercice de ce rôle dans la nouvelle configuration des locaux étant devenu impossible, le SIDSV sera amené à cesser tout à fait sa fonction de diffusion de l'information touristique du voisinage, se limitant à ses propres actions locales. Mais il n'est pas facile de renoncer aux vieilles habitudes. Les appels téléphoniques ont plus que triplé depuis que le rideau du CIAV est tombé. Et comment expliquer aux grands parents vésigondins désireux d'occuper leurs petits enfants qu'il faut aller à St Germain pour consulter la documentation ? Nous développons *l'outil informatique*, et toutes les connexions possibles avec nos partenaires du voisinage mais manifestement, ça ne suffit pas. N'hésitez pas à nous faire part de vos avis.

Nous ne sommes pas les seuls à subir cette évolution. Dans quelques jours, le Comité Départemental du Tourisme qui fut notre partenaire durant de longues années –il organisait des *Eductours* dont les agents municipaux du Vésinet ont pu bénéficier grâce au SIDSV– va vivre son assemblée générale extraordinaire de liquidation. La forme associative disparaît, remplacée par un service de l'administration départementale.

Vide-Greniers des Charmettes—Le retour!

Annulée en 2017 pour des questions de sécurité, la « vente au déballage » dite **Vide-Grenier des Charmettes** qui anime le Quartier éponyme depuis près de vingt ans devrait se dérouler, si tout va bien, le dimanche 20 mai 2018. Il faudra probablement en réduire un peu le périmètre pour s'inscrire dans les dispositifs sécurisés mais la manifestation, qui fait désormais partie des traditions locales, aura lieu.

Un grand merci aux quelques personnes qui, cotisant essentiellement pour bénéficier des avantages et priorités offerts par le règlement, nous ont manifesté leur soutien malgré la suppression de l'opération. Merci à ceux qui nous ont aidé par leurs dons à franchir cette année de *vaches maigres*.

Les conditions d'inscription, les modifications du règlement, les tarifs et les dates à respecter seront mis en ligne sur le site web dédié:

videgrenier.sidslevesinet.fr

Bonne fin d'année et tous nos meilleurs vœux pour 2018